

DECRET D/2012/ 133 /PRG/SGG

APPROUVANT LA LETTRE DE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret D/2011/182/PRG/SGG du 08 juin 2011, portant attributions et organisation du Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle;

Vu les Décrets D/2012/109/PRG/SGG du 05 octobre 2012, D/2012/121/PRG/SGG du 08 novembre 2012 et D/2012/127/PRG/SGG du 26 novembre 2012, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa session du jeudi 19 avril 2012 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est approuvée la Lettre de Politique de Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (LPD/ETFP).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 13 DEC. 2012



Prof. ALPHA CONDE